

CONSTANTIN DE BURLET,

Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées;

Directeur général honoraire de la Société nationale belge des chemins de fer vicinaux;

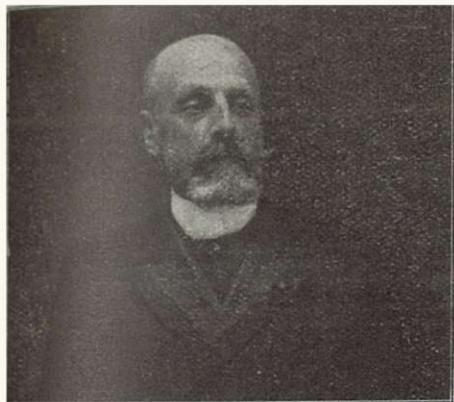
Ancien membre de la Commission permanente de l'Association internationale du Congrès des chemins de fer;

Délégué aux sessions de Bruxelles (1885), Milan (1887), Saint-Pétersbourg (1892) et Rome (1922);

Rapporteur et secrétaire principal de la 5^e section à la session de Paris (1889);

Rapporteur aux sessions de Londres (1895), Paris (1900) et Washington (1905);

Rapporteur et vice-président de la 5^e section à la session de Berne (1910).



Nous avons appris avec un bien vif regret la nouvelle du décès de notre estimé et très distingué ancien collègue, M. Constantin de Burlet, survenu à Nivelles le 11 novembre dernier.

M. de Burlet a participé à nos travaux comme délégué de la Société nationale belge des chemins de fer vicinaux dès la première session du Congrès tenue à Bruxelles en 1885. Il a toujours porté le plus grand intérêt à notre Association et lui a prêté son concours le plus dévoué. Il avait été élu membre de la Commission permanente le 25 mai 1895.

Il a rédigé des exposés très appréciés comme rapporteur des questions suivantes à diverses sessions du Congrès : « Affermage de l'exploitation des chemins de fer

secondaires et économiques » (Paris, 1889, et Londres, 1895); « Influence des chemins de fer économiques sur la richesse publique » (Paris, 1900); « Influence des chemins de fer économiques sur les artères principales » (Washington, 1905); « Transbordement » (Berne, 1910), et il a rempli, en outre, avec distinction, les fonctions de secrétaire principal de la 5^e section (Chemins de fer économiques) aux sessions de Milan (1887) et de Paris (1889) et celles de vice-président de la même section au Congrès de Berne (1910).

Lorsqu'il prit sa retraite comme directeur général de la Société nationale belge des chemins de fer vicinaux, ses collègues de la Commission permanente exprimèrent unanimement le vœu qu'il conservât son mandat de membre de cette Commission jusqu'à la session de Rome en 1922 et il se rendit à ce désir.

M. Constantin de Burlet était né à Ixelles-lez-Bruxelles, le 14 mai 1846.

Il fit ses études supérieures à l'École des Ponts et Chaussées de l'Université de Gand et en sortit second en 1870.

Entré à l'Administration des Ponts et Chaussées, le 14 décembre 1870, il fut élevé au grade d'inspecteur général le 22 décembre 1908.

La manière dont il s'était acquitté de

l'étude des nouvelles lignes de chemins de fer dans les provinces de Namur et de Luxembourg avait attiré sur lui l'attention du Gouvernement lorsque, en 1884, fut décidée la création de la Société nationale belge des chemins de fer vicinaux; il en devint le directeur général le 5 août 1885.

Sous sa direction ferme et éclairée, la Société nationale parvint à un haut degré de développement et de prospérité.

M. de Burllet avait été appelé, en 1911, à la présidence de l'Union internationale de Tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de transports automobiles et en était devenu président d'honneur en 1924.

Il est l'auteur d'une monographie sur les « Chemins de fer vicinaux en Belgique ». Expansioniste convaincu et éclairé, il a participé à l'administration d'importantes entreprises établies à l'étranger.

Il était commandeur de l'Ordre de Léopold et Grand Officier de l'Ordre de la Couronne de Belgique, Officier de la Légion d'honneur, etc.

Nous présentons à sa famille, au nom de l'Association internationale du Congrès des chemins de fer, nos condoléances émues.

Le Comité de Direction.